

# Saint-Brieuc - Les handicaps auditif et visuel ignorés

Tel est le bilan de l'opération d'état des lieux de l'accessibilité des commerces aux personnes handicapées en novembre.



Véronique Nivault et Mickaëlle Lai ont participé, le 23 novembre, à l'état des lieux de l'accessibilité des commerces du centre-ville aux personnes porteuses de handicap.

Une dizaine de volontaires avaient sillonné les rues du centre-ville, le 23 novembre. Leur mission : sensibiliser et faire un état des lieux de l'accessibilité des commerces à toutes les personnes porteuses de handicap (moteur, auditif et visuel).

Cette opération, initiée par l'association APF France handicap des Côtes-d'Armor – qui en a présenté le bilan vendredi -, a permis de pousser la porte de 36 magasins, sur les 200 listés, dans un secteur de la ville où de nombreuses enseignes ont déjà fait des efforts. Toutefois, constate Mickaëlle Lai, une des volontaires, « **nous ne sommes pas encore sur une accessibilité idéale** ».

## Manque d'informations

Contrairement au handicap moteur (24 magasins accessibles sur 36), les handicaps auditif et visuel sont particulièrement ignorés des commerces briochins. Ainsi, 27 ne sont pas accessibles aux personnes ayant une déficience auditive et 26 aux déficients visuels.

Les commerçants ne font cependant pas preuve de mauvaise volonté. Ils manquent tout simplement d'informations. « **Ils ont été très demandeurs de formations, de conseils** », souligne Lénaïg Doyen, chargée de mission à l'association.

Ce type d'opération de sensibilisation et d'état des lieux est appelé à être renouvelé. Les commerces d'autres communes du département seront à leur tour visités.

APF France handicap souhaite également créer un collectif, dont une des missions sera de militer pour l'accessibilité universelle, et fédérer autour de cette cause d'autres associations. « **Si certaines veulent nous rejoindre, qu'elles n'hésitent pas** », lance Lénaïg Doyen.

**APF France handicap** : contact au tél. 02 96 33 00 75.